



Christine Werlé

HELVETIA LATINA, UN PONT ENTRE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE ET LE PARLEMENT

Si le canton de Berne est bilingue, son chef-lieu n'en demeure pas moins un territoire germanophone. Néanmoins, des personnalités, des entreprises, des associations et des institutions s'engagent pour le bilinguisme à Berne... voire pour le plurilinguisme. C'est le cas d'Helvetia Latina, association qui œuvre depuis plus de 40 ans pour une administration fédérale interculturelle.

Helvetia Latina a été fondée le 9 juin 1980 sur une idée de Jean-Pascal Delamuraz – alors conseiller national (PLR/VD) – avec pour but de veiller à ce que l'administration fédérale et les entreprises liées à la Confédération garantissent la place qui revient à la culture et aux langues latines. Son principal atout pour mener à bien cette mission ? Grâce à son actuel président Laurent Wehrli, conseiller national (PLR/VD), à ses deux vice-présidents, la conseillère nationale (PS/GE) Laurence Fehlmann Ruelle et le conseiller aux États (UDC/TI) Marco Chiesa ainsi qu'à 10-15% de ses membres qui sont aussi parlementaires, l'association bénéficie de l'oreille attentive du législateur. « Helvetia Latina fait le pont entre l'administration fédérale et le Parlement... voire avec le Conseil fédéral puisque Ignazio Cassis fut l'un de nos vice-présidents », illustre Alexandre Suter, membre du comité de l'association.

La loi dit, les Départements disposent

La représentation équitaine des minorités linguistiques dans l'administration fédérale n'est pas non plus qu'un vague objectif idéologique d'Helvetia Latina : ce but s'appuie sur plusieurs bases légales, à savoir notamment la Constitution fédérale, la loi sur les langues de 2007 et l'Ordonnance sur les langues (OLang). Cette dernière stipule que la représentation des communautés linguistiques dans l'administration fédérale doit s'inscrire dans les fourchettes suivantes : entre 68,5% et 70,5% pour l'allemand, 21,5% et 23,5% pour le français, 6,5% et 8,5% pour l'italien, 0,5 et 1% pour le romanche. « À l'échelle des départements fédéraux, l'objectif est atteint », commente Alexandre Suter. « Mais au niveau des offices fédéraux, certains restent encore majoritairement germanophones », nuance-t-il. Appuyant ses dires, une étude du Centre d'études sur la démocratie (ZDA) publiée en 2020 démontre que 60% des employés de la Confédération travaillent dans un office où les minorités linguistiques ne sont pas représentées de manière adéquate.

Autre hic : les fourchettes fixées par l'OLang concernent également les cadres.

Or, dans la hiérarchie fédérale, les latins sont sous-représentés. « Au niveau de la nomination des cadres, le choix se portera bien plus souvent sur des Suisses allemands parce qu'on se comprend mieux quand on peut échanger en schwyzerdütsch. Question de langue d'abord, mais aussi de culture. Et plus on grimpe dans la hiérarchie, et plus cela se vérifie », relève Mireille Thévenaz, également membre du comité d'Helvetia Latina. « Vous ne me ferez tout de même pas croire que les Suisses allemands sont en général plus compétents que les Romands ou les Tessinois ! », soupire-t-elle.

La langue maternelle du responsable d'un Département ou d'un office ne joue-t-elle toutefois pas un rôle dans l'équilibre des langues ? « Effectivement. Prenons les offices du Département fédéral de l'Intérieur (DFI) d'Alain Berset. On y engagera peut-être un peu plus de collaborateurs et de collaboratrices romands que dans les offices d'autres Départements », acquiesce Mireille Thévenaz. « Mais cela ne signifie pas pour autant que les postes de cadre seront plus souvent dévolus à des Romands, voire à des Romandes. Mais ceci est un autre débat... », ajoute-t-elle en souriant.

À l'origine était l'embauche

Pour Helvetia Latina, le problème commence avec le recrutement. C'est pour cette raison que l'association intervient régulièrement lors de la publication des offres d'emploi et des appels d'offres publics de la Confédération. Ainsi, en 2021, le comité a rappelé au Département fédéral de justice et police (DFJP) et aux CFF d'être attentifs à publier leurs annonces dans le respect du plurilinguisme. Helvetia Latina se déclare satisfaite des réponses reçues, et considère qu'il s'agit en l'espèce plutôt d'oubli que d'une volonté délibérée de discriminer. Par ailleurs, les interventions de l'association ne concernent pas uniquement la Confédération et les entreprises qui lui sont liées, mais aussi les institutions publiques telles que les universités. « L'an dernier, nous avons interrogé l'Università della Svizzera italiana (USI)

sur son choix d'offrir des cours en anglais, plutôt que dans une langue nationale, dans son programme de Master en médecine humaine », rapporte Alexandre Suter.

En 40 ans, la situation sur le front des langues latines s'est améliorée dans l'administration fédérale. L'étude ZDA estime d'ailleurs que la surreprésentation des Alémaniques a été réduite et que la représentation des communautés linguistiques se rapproche des objectifs de l'OLang. « J'ose espérer que nous avons contribué à cette évolution. Il faut se rappeler que le principe de base qui consiste à pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle n'existait tout simplement pas il y a 40 ans dans l'administration fédérale ! », note Alexandre Suter. « Oui, cela s'est amélioré, mais on a encore besoin de nous », conclut-il.

LA CASE



L'agenda francophone sur: arb-cdb.ch